



ENQUÊTE BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE 2023

DÉPARTEMENT DE L'AIN

STATISTIQUES, ÉTUDES ET ÉVALUATION

Les projets de recrutement



> 60 000





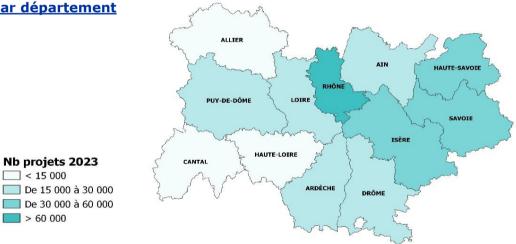


des projets sont jugés difficiles à réaliser par les employeurs



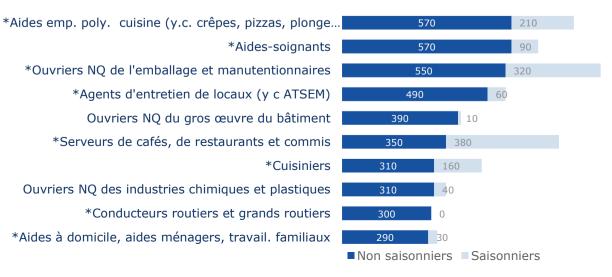
établissements envisagent de recruter





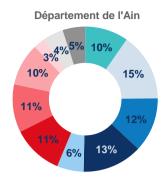
TOP 10 des métiers non saisonniers (H/F)

Les métiers précédés d'une * font également partie du TOP 10 des métiers non saisonniers régionaux.



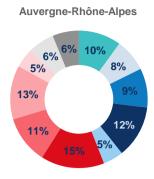
Répartition par secteur d'activité

Services

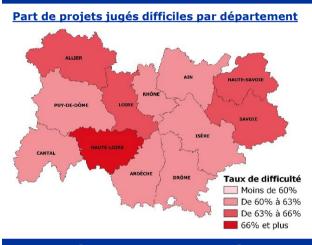


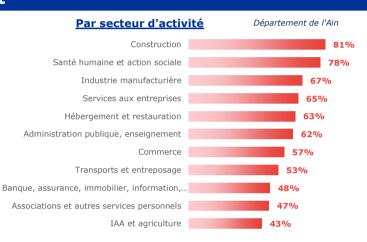


■ Associations et autres services personnels



Les difficultés de recrutement





Les métiers difficiles à pourvoir

	Métiers classés par taux de difficulté décroissant	Projets 2023	dont difficiles	% difficiles		% saisonniers
				DT	Région	
	Ouvriers Q des TP, du béton et de l'extraction	220	200	91%	71%	3%
	Menuisiers et ouvriers agencement et isolation	200	180	91%	82%	18%
	Formateurs (y c moniteurs d'auto-école)	200	180	90%	71%	0%
	Maçons	220	190	84%	83%	0%
	Prof. animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	270	220	82%	68%	51%
	Ouvriers NQ métallerie, serrurerie, montage	210	170	81%	69%	2%
	Aides-soignants	660	530	80%	78%	14%
	Aides à domicile, aides ménagers, travail. familiaux	330	260	80%	87%	10%
	Mécaniciens et électroniciens de véhicules	200	150	74%	64%	0%
	Plombiers, chauffagistes	240	180	74%	90%	0%

Lecture: Ouvriers O des TP, du béton et de l'extraction est le métier qui présente le plus de projets jugés difficiles sur le territoire. 91% des projets de recrutement de ce métier sont jugés difficiles sur le territoire contre 71% au niveau régional. Par ailleurs, 3% des projets de ce métier dans ce territoire sont liés à une activité saisonnière.

EN SAVOIR +

www.observatoireemploi-ara.fr

MÉTHODOLOGIE

Le champ de cette enquête est le même que celui de l'enquête 2022, soit :

- les établissements relevant de l'Assurance chômage,
 les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois,
- les établissements du secteur agricole,

- les établissements du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, régions...), - les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...).

L'enquête porte donc sur l'ensemble des employeurs hors administrations de l'État (Ministères, Police, Justice...) et entreprises publiques (Banque de France...). Cette définition correspond au total à 303 103 établissements en Auvergne-Rhône-Alpes (extraits du répertoire SIRENE), dont 231 400 ont été interrogés cette année. Près de 47 700 établissements ont répondu au questionnaire en Auvergne-Rhône-Alpes. Les résultats ont ensuite été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements de la région.

La reproduction des renseignements contenus dans cette étude est autorisée sous réserve d'en mentionner la source.

Directeur de la publication : Frédéric TOUBEAU, Directeur Régional Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes Rédaction : Service Statistiques, Etudes et Evaluation Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes **Réalisation**: Services Statistiques, Etudes et Evaluation, Communication, Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes **Contact**: stat.ara@pole-emploi.fr



